

Ecole

Nom :	Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée
Sigle :	ISEN Yncréa Méditerranée
Type :	Privé
Académie :	Nice
Sites de l'école :	Toulon, Marseille

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/11-06, n° 2023/11

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée
Spécialité(s) :	Systèmes numériques pour le multimédia, Cybersécurité
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant, formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année puis sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année
Site(s) :	Marseille, Toulon

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée ;
- Vu le rapport établi par Marie Madeleine LE MARC (membre de la CTI, rapporteur principal), Timothée TOURY (membre de la CTI, corapporteur), Iuliana MARIN (experte auprès de la CTI, experte internationale), Timothée LEZÉ (expert auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 Novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Cybersécurité, sur le site de Toulon	FISEA	2025	2027-2028
Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Systèmes numériques pour le multimédia, sur le site de Marseille	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2027-2028

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

-Poursuivre les efforts d'insertion dans la politique de site en affermissant les liens existants à ce jour avec les sites universitaires d'Aix-Marseille et de Toulon.

Pour le diplôme Systèmes numériques pour le multimédia (anciennement Architecte et développeur de jeux vidéo)

-Poursuivre la démarche compétences afin d'assurer l'alignement pédagogique entre les acquis d'apprentissage visés, les activités d'enseignement et les stages en entreprise, l'évaluation des élèves ;
-Dans un contexte de taux d'échecs encore important, poursuivre leur suivi, leur analyse et la mise en place d'actions de remédiation adaptées ;
-Finaliser la fiche RNCP avec notamment une définition plus synthétique des métiers visés autour de la réalité virtuelle et du jeu vidéo.

Pour le diplôme Cybersécurité

-Poursuivre la démarche compétences afin d'assurer l'alignement pédagogique entre les acquis d'apprentissage visés, les activités d'enseignement et les activités en entreprise, l'évaluation des élèves ;
-Définir et mettre en œuvre un plan d'actions afin de pallier le taux d'échecs important constaté au sein de la première promotion de Bachelor.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024

La présidente
Claire PEYRATOUT

